

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Oyem : l'agresseur d'une dame à Libreville rattrapé par la DGR



Photo : Abel Eyeghe

Jean Eudes Obame, agresseur d'une gérante de bar à l'aide d'une arme blanche, rattrapé à Oyem par la DGR

E. EM.
Oyem/Gabon

JEAN Eudes Obame, la trentaine révolue, a été appréhendé à Oyem, il y a peu, par les éléments

de la Direction générale des recherches (DGR) du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, pour avoir agressé à l'aide d'une bouteille cassée, la propriétaire d'un bistrot, dans un quar-

Incendie d'un snack-bar à Lastoursville : l'auteur présumé rattrapé

DM
Lastoursville/Gabon

LA brigade de gendarmerie centre de Lastoursville, dans l'Ogooué-Lolo, a mis la main dernièrement sur Nelly Takamoidjike. Ce jeune homme de 25 ans est soupçonné d'être l'auteur de l'incendie, la semaine dernière, d'un snack-bar dans la ville.

Selon le responsable de cette structure, le suspect avait à maintes reprises menacé le responsable des lieux et prémédité son acte. Puis, subitement, quelques jours plus tard, poursuit ce dernier, autour de 11 heures du

matin, alors que tout était fermé, les premiers témoins ont aperçu le feu s'échapper de la toiture du snack-bar. Rien n'a pu être sauvé. Tout est parti en fumée.

Ce dernier a donc désigné comme premier suspect le jeune homme, habitant également les alentours de l'établissement. Les indices en possession des gendarmes ont semblé effectivement mettre en cause Nelly Takamoidjike. Lequel a aussitôt été interpellé par les pandores pour être auditionné.

Présenté devant le parquet, ce dernier a été placé sous mandat de dépôt, par les services judiciaires.

tier de Libreville. La dame s'en est sortie avec une profonde blessure au niveau du cou. Heureusement, ses jours ne seraient plus en danger. Selon une source proche du dossier, les faits se déroulent dans un bar dans

lequel Jean Eudes Obame était allé prendre un verre. Après avoir ingurgité quelques doses d'alcool de trop jusqu'à une heure indue de la nuit, une violente dispute aurait éclaté entre la maîtresse des lieux, la gérante et le client suspect

qu'est sieur Obame. Ce dernier, contre toute attente, va casser une bouteille et la planter dans le cou de la dame, qui va s'écrouler. Après ce coup, le bandit va s'évanouir dans la nature. Activement recherché, il sera finalement

appréhendé par la DGR d'Oyem, dans un quartier du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. L'indélicat sera présenté dans les tout prochains jours devant le procureur de la République, pour répondre de ses actes.

MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES (National)

Date de lancement : 20/05/2022
Appel d'offres : N° 01/MERH/SG/DG-Eau/DA/Dgest-RH/MAJ./2022
Nom du projet : Réalisation des Infrastructures d'Assainissement dans les établissements scolaires à Libreville et ses environs].
Source de financement : Etat gabonais PLFI 2022

1. OBJET

Le Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques par le biais de la Direction Générale de l'Eau/Direction de l'Assainissement lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction et équipements d'un bloc sanitaire au Lycée Diba Diba, ainsi que les réhabilitations des blocs sanitaires existants aux Lycées Diba-Diba, Jean-Hilaire Aubame Eyeghé, Ba Oumar d'une part, et la construction et équipement des blocs sanitaires aux Lycées de BIKELE, Lubin Martial NTOUTOUME OBIANG, les réhabilitations des blocs sanitaires existants aux Lycées de BIKELE, Lubin Martial NTOUTOUME OBIANG et au CES Louis BIGMAN» d'autre part.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en deux (02) lots suivants :

Lot n°1 : « Construction et équipements d'un bloc sanitaire au Lycée Diba-Diba, ainsi que les réhabilitations des blocs sanitaires existants aux Lycées Diba-Diba, JH Aubame Eyeghé, Ba Oumar » ;

Lot n°2 : « Construction et équipement des blocs sanitaires aux Lycées de BIKELE et Lubin Martial NTOUTOUME OBIANG, réhabilitations des blocs sanitaires existants aux Lycées de BIKELE, Lubin Martial NTOUTOUME OBIANG et au CES Louis BIGMAN.»

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous

contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille francs CFA (200 000) FCFA par lot. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

NB: En application de l'arrêté n°032/21/MER/MBCP du 21 juillet 2021 fixant les frais pour la passation des marchés publics, le montant fixé pour les entreprises bénéficiant d'un agrément PME est de 100 000 F CFA.

Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques
Secrétariat Général
Direction Générale de l'Eau
Direction de l'Assainissement
Secrétariat du Directeur Général
Porte 2339

3^{ème} étage de Bâtiment B, Boulevard triomphal, Immeuble du 2 décembre
BP : 1 172 Libreville – Tél. : 011 73 10 25

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 20 Juin 2022 à 12heures 00 au Secrétariat du Directeur Général de l'Eau sis au 3^{ème} étage du Bâtiment B, Immeuble du 2 décembre, Boulevard Triomphal, BP : 1 172 Libreville – Tél. : 011 73 10 25. (17/06/2022) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à un pour cent (1%) du montant de l'offre Hors Taxe (HT).

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 20/06/2022 à 14heures 30 minutes à la salle de réunion de l'immeuble Pétrole au 2 Décembre, au Boulevard Triomphal sise au 3^{ème} étage.

Le Directeur Général de l'Eau

Jocelyn BOUYOU MAVOUNGOU

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSA OYAME